

Cession droit d'auteur question

Par **pirouetcacaouet**, le **04/05/2013 à 11:45**

Bonjour,

Ma question est la suivante:

Un auteur peut-il céder ses droits d'exploitation à un cessionnaire et céder ces mêmes droits ensuite à un autre cessionnaire?

Parce que logiquement on pourrait penser qu'une fois ses droits cédés, il n'en est plus titulaire, mais comment se fait-il alors que par exemple on retrouve parfois une même oeuvre littéraire chez plusieurs maisons d'édition?

Merci.